

CPN56 – 4 juin 2020

Information : Nomination de Mme ROMBAUX Dorothée sur le poste de DG adjoint CMA France.  
Mr Jean-Marc ROGER devient suppléant des représentants SG.

Intervention liminaire CFDT :

7 mois de suspension des instances paritaires – Bouleversement et drame en raison du COVID19 et du décès du Président STLATER. Félicite la réactivité des agents. Volonté de respecter la feuille de route votée le 29 avril 2020.

Intervention liminaire FO :

Revient sur la circulaire télétravail adressé par CMA France qui prive un grand nombre d'agents des tickets restaurants. Elle estime que ce n'est pas conforme avec l'alinéa 4 de l'annexe 21 et le code du travail. Elle précise que son OS a mandaté un avocat à ce sujet et va mettre en instance l'employeur.

Mr GONDARD explique qu'il assume la décision et indique qu'il faudra un jour que soit tranchée notre inspiration soit publique, soit privée.

1. Actualité du réseau :

Le collègue employeur remercie l'ensemble des acteurs du réseau pour sa réactivité dans la période traversée. Il y a eu plus d'un million d'échanges avec les artisans. Apprécié par la DGE.

Il invite à faire un bilan et affiche sa volonté de soutenir le thème du télétravail.

Volonté de maintenir son engagement qualité par la tenue des examens terminaux, ce qui n'est pas facile, mais nécessaire. Réflexion sur les opportunités d'ouvrir les CFA cet été sous condition de négociation locale.

Actualité artisanat :

Beaucoup de craintes, car beaucoup d'entreprises n'ont pas reçu d'aides et ont entamé la trésorerie. Crainte de l'impact des charges qui ont été ajournées.

Grosse inquiétude par rapport à l'apprentissage une étude montre que 90% des employeurs vont renoncer à prendre un apprenti et 40% pense ne pas renouveler leur contrat d'apprentissage. La majorité des CFA serait en très grande difficulté si une baisse de 15% des apprentis était à déplorer à la rentrée.

Région Grand-Est : Maintien de la spécificité de l'ALSACE, mais réelle intégration dans la région.

2. RAS

3. 3. Valeur du point :

Demande d'une hausse du point de 3% par la CFDT / passer le point à 6€ pour la CGT.

L'employeur reconnaît la légitimité de cette demande, mais ne peut pas répondre favorablement dans le contexte actuel. Indique qu'une réflexion est ouverte via l'ONE sur les rémunérations.

4. CP régional de transition

La signature de l'accord sur les commissions transitoires va modifier l'article 10. Demande d'éclaircissement de la CGT sur le mode d'élection en CPL. Volonté que les titulaires votent pour les titulaires et les suppléants pour les suppléants... Mme ROMBAUX précise qu'une note a été adressée pour préciser ce point ce matin.

La région BOURGOGNE FRANCHE-COMPTE va organiser une élection normale.

Par rapport à l'usage de la communication, la CFDT demande à ce que tous les OS respectent le cadre légal.

5. Examen de directeur et modalité de repositionnement des SG.

CGC et CFDT : Demande à supprimer la mention à un CDI qui ne devrait pas exister / demande des précisions sur la situation d'un échec pour la confirmation du poste = retour sur le poste initial ou équivalent ou à défaut licenciement pour suppression de poste.

Vote : Employeur 5 POUR / OS 5 abstentions

Pour repositionnement des SG annexes 4 : Employeur + CFDT POUR / CGT abstention

6. Fiches emploi type :

Tout est validé sans exception. Une explicitation des organigrammes promis prochainement pour éviter des situations d'injonction, car ce point faisait blocage.

Remplacement des fiches de directeur régional (dev eco et formation) par la nouvelle fiche "directeur régional" pour simplifier le statut. Maintien de directeur régional DAF pendant 1 an de plus.

7. Accords locaux

Tout a été validé conformément à ce qui a été programmé initialement. Validation pour Aveyron – 2 sevres – Occitanie – Loire et Val-de-Marne / envoi d'un courrier pour les autres afin de rectifier.

8. Interprétation juridique du statut

Les CMA pourront solliciter CMA France pour avoir des interprétations. Demande CGT pour ouvrir aux OS la possibilité de solliciter directement mais refus de l'employeur.

10 votes POUR

9. Contractuel et conseil de discipline

Il s'agit de préciser la nécessité de saisir le conseil de discipline y compris pour licencier un contractuel suite à une erreur de procédure récente. Validé par Tous

10. Suivi par l'ONE du plan de développement des compétences

Suppression du CNPF et volonté d'aboutir uniquement à un contrôle quantitatif de l'investissement formation à travers le bilan social. Le collège salarié souhaite plutôt une intervention de l'ONE, car la formation est un sujet essentiel. Volonté de l'employeur de laisser les pleins pouvoirs aux régions sur ce sujet.... 5 votes contre pour le collège salarié / 5 pour employeur.

11. Correction de coquilles dans le statut.

OK validé

12. Dispositif de retraite progressive

Ajourné, car le sujet n'est pas assez travaillé

13. Question diverse

CFDT et CGT reviennent sur le mail adressé par CMA France à propos des élections CPL pour la CPR et s'opposent au principe initié par Mme ROMBAUX qui souhaite qu'un titulaire en CPL soit titulaire en CPR... Après débat, l'ensemble des OS reviennent aux dispositions issues du groupe de travail.

La DGE demande l'accord pour organiser la CPN52 du 16 juillet en présentiel. Validé a priori par les collègues...